

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LES 41 MEMBRES DE LA PROMOTION « LÉON MARCHAND »
RÉUNIS EN SÉANCE PLÉNIÈRE



Ce mercredi 10 décembre, les 41 membres du Conseil départemental des jeunes se sont réunis en séance plénière à la Maison du Département. Celle-ci fut présidée par Renaud Escartin, président de la commission « Culture et patrimoine », aux côtés de Jean Morin, président du Département, d'Adèle Hommet, vice-présidente en charge des collèges, de la jeunesse et des sports, et de Dany Ledoux, conseillère départementale en charge de la jeunesse. La séance a permis de faire un point d'avancement sur les projets au sein des quatre commissions. En ouverture, les jeunes ont fait part de leur expérience à l'occasion de leur séminaire de rentrée les 16 et 17 septembre dernier à Paris, avec comme point d'orgue la visite du Sénat, édifice emblématique incarnant les valeurs de la République.



« *Cette assemblée de jeunes illustre parfaitement notre ambition : donner aux jeunes le goût et les moyens de s'engager, en les sensibilisant aux valeurs républicaines et à la construction des politiques publiques* », Jean Morin.

Par le vote du 28 mai dernier, les jeunes avaient retenu un projet par commission à mettre en œuvre d'ici la fin de la mandature :

- **Commission Culture et Patrimoine :** le projet « la culture manchoise en podcast » qui a pour but de partager la culture manchoise, apporter des connaissances sur le département et donner envie de visiter la Manche via la création de podcasts.
Les podcasts seront réalisés en collaboration avec l'atelier Canopé et mettront en valeur plusieurs sites : le musée de la Libération à Cherbourg-en Cotentin, l'Abbaye de Hambye, la Ferme-musée du Cotentin à Sainte-Mère-Eglise et le musée Christian Dior à Granville.
- **Commission Sport et Avenir :** projet qui a pour objectif de faire découvrir le plus de métiers possibles à partir de la 4^e grâce à l'organisation de rencontres avec des professionnels sur des temps de vie de classe.
Les jeunes ambitionnent de recueillir les avis des élèves de dix collèges du département en organisant un sondage, pour leur faire rencontrer, dans un deuxième temps, des professionnels en classe, choisis en fonction des réponses obtenues.
Les collèges investis sont Jules Verne de St Hilaire du Harcouët, la Chaussonnière d'Avranches, Robert de Mortain de Mortain-Bocage, Jean Monnet de Marigny-Le-Lozon, Jacques Prévert de Coutances, le Bon Sauveur de Saint-Lô, Jean Follain de Canisy, Raymond Le Corre et Jules Ferry de Cherbourg-en-Cotentin et Félix Buhot de Valognes.
- **Commission « bien vivre ensemble » :** projet qui vise à diminuer les situations de harcèlement et de cyberharcèlement.
Les jeunes, accompagnés par la compagnie « le rhino l'a vu » sur l'acting et l'écriture du scénario, réaliseront une vidéo de sensibilisation.
- **Commission Environnement et développement durable :** projet qui vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques autour de la création de supports éducatifs et l'installation de panneaux éducatifs et ludiques en espace libre.

RAPPEL

- Le Conseil Départemental des Jeunes est composé de 41 jeunes volontaires (26 filles, 15 garçons) dont 31 sont issus de collèges publics, 5 de collèges privés, 2 de maisons familiales rurales et 3 d'établissements spécialisés.
- Les jeunes conseillers départementaux sont présents dans 17 cantons.
- Le CDJ fonctionne sur base de séances plénières et de commissions que sont: la commission bien vivre ensemble (inclusion, solidarité, prévention, découverte du monde) composée de 12 membres, la commission culture et patrimoine qui compte 10 membres, la commission environnement et développement durable (protection des espèces et des espaces préservation du patrimoine naturel, réduction des déchets, limitation des gaz à effet de serre...) constituée de 8 membres, et la commission sport et avenir (orientation professionnelle, formation, emplois de demain, événementiels sportifs) formée de 12 membres.



CONTEXTE

→ L'objectif du Conseil Départemental des Jeunes est de permettre à la jeunesse manchoise de découvrir la vie institutionnelle en la sensibilisant au système démocratique et aux valeurs républicaines et comprendre les enjeux de la construction d'une politique publique. En parallèle, ce dispositif est également le moyen pour les jeunes d'acquérir des compétences formelles et informelles complémentaires à l'action de l'Education Nationale.

→ Depuis 2018, le Département s'implique activement dans la construction du parcours citoyen des jeunes Manchois en leur offrant les moyens et l'envie de s'engager dans la vie publique.

→ Ces jeunes, volontaires et engagés, représentent la diversité des établissements du département : collèges publics et privés, maisons familiales rurales et établissements spécialisés.